

SYMPOSIUM RECHERCHE DE L'ILVV

CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER, DIALOGUER
POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LA LONGÉVITÉ, LES VIEILLESSES ET LE VIEILLISSEMENT

• 27-29 JUIN 2022 EN PRÉSENTIEL •

ANNONCE ET APPEL À CONTRIBUTION

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE DES PROPOSITIONS 20 JANVIER 2022

LES OBJECTIFS CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE, PARTA- GER, DIALOGUER

L'ILVV organise son symposium dont les objectifs font écho aux 4 missions de l'institut. Il s'adresse aux acteurs et actrices de la recherche. Il s'organise autour de :

- **Dix tables rondes** pour un état des lieux des recherches actuelles pour lesquelles nous lançons cet appel à contribution.
- **Deux débats** qui permettront de croiser les regards des acteurs de la recherche
- **Des échanges** sur les défis pour la recherche

DES TABLES RONDES POUR PLUS D'INTER- ACTIONS

Le format "tables rondes" permettra de présenter de manière interactive des travaux pluridisciplinaires portant sur des questions proches autour d'enjeux-clés de notre champ de recherche. **Pour ce symposium, 5 thématiques ont été retenues et feront l'objet chacune de 2 tables rondes** (voir les textes des appels à contribution) :

- THÉMATIQUE 1. Lieux de vie, mobilité résidentielle, environnement ;
- THÉMATIQUE 2. Parcours de vie au fil du vieillissement ;
- THÉMATIQUE 3. Vulnérabilité ou fragilité des plus âgés ;
- THÉMATIQUE 4. Vieillesse, innovation, technologie ;
- THÉMATIQUE 5. Soutiens et solidarités.

L'APPEL À CONTRIBUTION

Les chercheur-e-s du champ sont invité-e-s à soumettre une proposition pour intervenir aux tables rondes. Il suffit d'envoyer un résumé de travaux (récents ou en cours) qui s'inscrivent dans les thématiques des tables rondes (décrites plus loin).

Outre la qualité du résumé, les critères de sélection reposeront sur l'articulation de plusieurs contributions issues de disciplines différentes traitant de questions proches pour **former des tables rondes homogènes et pluridisciplinaires**. Les participant-e-s retenu-e-s pour ces Tables Rondes se verront adresser deux questions auxquelles ils apporteront des éléments de réponse sur la base de leurs travaux, tels que décrits dans le résumé soumis. **Soumettre une proposition : [FORMULAIRE DE SOUMISSION](#)**

COMITÉ SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

- S. Aouici (Cnav) • F. Balard (UL) • V. Berthou (DREES) • C. Bonnet (INED)
- E. Cambois (INED) • V. Caradec (U Lille) • A. Chamahian (U Lille)
- D. Desprat (CNSA) • R. Fontaine (INED) • A. Gramain (UL) • F. Jusot (Dauphine)
- A. Marilhac (EPHE) • T. Moolaert (PACTE, UGA) • L. Nowik (Cnav)
- K. Pérès (Inserm) • J-M Robine (Inserm/EPHE/INED) • L. Saint-Bauzel (UPMC)
- J-P Viriot-Durandal (UL) • M. Winance (Inserm)

DATES IMPORTANTES

- **Soumission des propositions de contributions jusqu'au 20 Janvier 2022**
- Février : Sélection et notifications
- Février – Juin : Inscriptions et préparation des tables rondes

EN SAVOIR PLUS CONTACT

- DEMANDES D'INFORMATION : CONTACT@ILVV.FR
- SITE : [SITE DU SYMPOSIUM](#)

SYMPOSIUM RECHERCHE DE L'ILVV • 27-29 JUN 2022 EN PRÉSENTIEL •

CALENDRIER PROVISOIRE DES SÉANCES

	9h00-9h30	9h30-10h00	10h00-10h45	11h00-12h15	12h30-13h30	13h45-15h00	15h16h15	1/2h	16h45-18h00	18h00-19h15	19h30
27 JUN	ACCUEIL	INTRO	ILVV CONTEXTE / MISSIONS / ACTIVITÉS	THÉMATIQUE 1 TABLE RONDE 1	BUFFET	THÉMATIQUE 1 TABLE RONDE 2	THÉMATIQUE 2 TABLE RONDE 1	PAUSE CAFÉ	THÉMATIQUE 2 TABLE RONDE 2	DÉBAT 1	COCKTAIL
28 JUN		THÉMATIQUE 3 TABLE RONDE 2	THÉMATIQUE 3 TABLE RONDE 2	THÉMATIQUE 3 TABLE RONDE 2	BUFFET	THÉMATIQUE 4 TABLE RONDE 2	THÉMATIQUE 4 TABLE RONDE 2	PAUSE CAFÉ	LES ENJEUX ET DÉFIS DE LA RECHERCHE	DÉBAT 2	
29 JUN		THÉMATIQUE 5 TABLE RONDE 2	THÉMATIQUE 5 TABLE RONDE 2	THÉMATIQUE 5 TABLE RONDE 2	CLÔTURE						

SOUMETTRE UNE PROPOSITION POUR PARTICIPATION AUX TABLES RONDES

DATE LIMITE LE 20 JANVIER 2022

- **ÉLÉGIBILITÉ** : Présenter des recherches en sciences humaines et sociales conduites en France ou dans le cadre de projet issus de structures de recherche françaises.
- **RÉSUMÉ À SOUMETTRE** : Résumer en 300 mots une recherche en cours ou récente qui aborde les questions mentionnées dans les textes d'appel (pages suivantes). Le résumé devra comprendre l'objectif général de la recherche, les questionnements principaux, quelques informations sur la méthodologie adoptée et de grandes lignes de résultats/conclusions (éventuellement préliminaires). Il sera précisé la thématique dans laquelle s'inscrit la proposition.
- **CONDITIONS DE PARTICIPTION À UNE TABLE RONDE** : Sur la base des résumés reçus, les coordinateurs organiseront pour chaque thématique deux tables rondes d'intervenant·e·s chacune. La sélection se fera sur des critères thématiques et disciplinaires : l'objectif est de faire échanger 4 collègues autour de deux questions qui relient les travaux présentés dans le résumé soumis ; le croisement de regards de différentes disciplines sera recherché. L'animateur/trice adressera deux questions aux intervenant·e·s qui seront invité·e·s à faire part, en une dizaine de minutes, des éléments de réponse que leurs travaux permettent d'y apporter ; les intervenant·e·s seront encouragé·e·s à rebondir sur les réponses des autres. Un créneau sera conservé à l'issue de ces tours de table pour permettre à la salle de poser des questions supplémentaires. Les intervenant·e·s recevront les questions en amont et pourront échanger avec l'équipe coordinatrice pour préparer leur intervention.
- **ÉLÉMENTS DU FORMULAIRE** : Le formulaire comprendra le résumé, l'affiliation à la structure de recherche en France, une publication associée à la recherche, le cas échéant, le besoin d'une prise en charge si la participation est retenue.
- **SOUMETTRE UNE PROPOSITION** : [FORMULAIRE DE SOUMISSION](#)

Coordonnée par Laurent Nowik (CNAV) et Jean-Philippe Viriot-Durandal (Université de Lorraine)

LIEUX DE VIE, MOBILITÉ RÉSIDENIELLE, ENVIRONNEMENT

• De nombreuses études démontrent l'influence de l'environnement social et relationnel sur la participation sociale des personnes âgées, leur sentiment d'utilité et leur santé. Elles ont contribué à orienter l'action publique en faveur de la consolidation de cet environnement. Or il est aussi étroitement lié à l'environnement physique qui constitue un axe d'intervention possible. Pouvoir sortir ou recevoir et accéder aux lieux de sociabilité est en partie conditionné à la configuration du logement et du quartier.

Les caractéristiques physiques du logement et son (in)adaptation à la fragilité et aux difficultés fonctionnelles des habitant-e-s jouent sur le sentiment de sécurité (risque de chutes, défaut d'accès à certains espaces) et la nécessité pour la personne d'être aidée. Quant à l'environnement résidentiel, les infrastructures et leur accessibilité déterminent en partie la poursuite des activités des personnes qui connaissent des difficultés fonctionnelles. Ainsi un lieu de vie "adapté" favorise le maintien de l'autonomie, des contacts et de la participation sociale ; inadapté, il peut renforcer le sentiment d'isolement et l'éloignement aux services en complexifiant les déplacements.

Dans un autre registre, se pose la question d'un lieu de vie "bien situé", propice à la qualité de vie des personnes : ancré dans leur histoire, intégré dans la cité, proche de leurs réseaux et leurs activités. La complexité vient alors de l'articulation entre "bien situé" et "adapté". Entrent en jeu des facteurs tant subjectifs qu'évolutifs avec l'âge, rendant l'équation souvent difficile à résoudre. Comment dès lors penser les politiques de l'habitat en tenant compte des situations différentes et de la diversité des territoires ? Avec l'avancée en âge et la progression de la géronto-croissance et des politiques favorisant le "maintien au domicile", la relation entre lieu de vie et vieillissement mérite d'être pleinement interrogée.

Du côté de l'adaptation des lieux de vie, on s'interroge sur les qualités de l'habitat à encourager : à l'échelle du logement pour maintenir un plein usage du domicile (normes architecturales, logements évolutifs, domotique, nouveaux types de résidence) ; à l'échelle territoriale du quartier ou de la commune pour faciliter les mobilités douces et l'accès aux services.

Ces problématiques s'adressent à l'action publique qui peut exiger de nouvelles normes en matière d'habitat et de mobilité, aux acteurs du logement et de l'aménagement des espaces, mais aussi aux individus, amenés à (re)considérer leur habitat, voire leur localisation.

Le logement "bien situé" pose la question des facteurs et implications de la mobilité ou de l'immobilité résidentielle avec l'avancée en âge ; et la question de leurs variations selon les territoires (rural-périurbain-urbain), l'histoire résidentielle antérieure (ancrage vs mobilités), la configuration du ménage (vivre seul, en couple, avec d'autres), la proximité du réseau social, la santé, les conditions de vie (ressources, propriété vs location,...), etc. Alors que le modèle des EHPAD montre insuffisances et limites, on s'interroge sur les formes d'habitats à imaginer pour prévenir ou accompagner demain la grande dépendance.

Ces deux tables rondes s'intéresseront à plusieurs questions très intriquées : celles de l'adaptation des lieux de vie, celles des mobilités résidentielles choisies ou imposées (santé, ressources financières), celles des politiques du "vivre sur place", plus ou moins adaptées aux configurations territoriales et aux caractéristiques de ses habitant-e-s. Elles donneront à voir la diversité des expériences selon le lieu de vie et comment les politiques publiques et l'ensemble des acteurs concernés se saisissent de ces questions. •

• APPEL À CONTRIBUTION AUX TABLES RONDES DE LA THÉMATIQUE 1 •

Les tables rondes permettront d'éclairer des questions telles que celles listées ci-dessous. Si vos travaux de recherche peuvent apporter des éléments de réponse, soumettez une proposition pour contribuer à ces tables rondes. Dans quelle mesure, l'agrégation des retours d'expériences, la multiplication des formes de codifications et de labélisations architecturales et environnementales conduisent-elles à des constructions de plus en plus normatives ou au contraire à l'émergence d'une grande diversité de modèles ? Comment construire des politiques de l'habitat et de l'adaptation des territoires au vieillissement pour les générations futures ? Faut-il définir des territoires adaptés au vieillissement ? La mobilité résidentielle est-elle une option pour bien vieillir, ou du moins retarder la perte d'autonomie ? Que nous apprennent les expériences étrangères en la matière (Japon, pays du Nord de l'Europe) ? Comment l'évolution des normes d'habitat s'articulent-elles avec la dépréciation voire le délaissement de logements inadaptés dans certains territoires ? Quel est le rôle des politiques publiques en la matière, notamment pour réduire les inégalités entre individus et territoires ?...

Coordonnée par Carole Bonnet (INED) et Aline Chamahian (Université de Lille)

PARCOURS DE VIE AU FIL DU VIEILLISSEMENT : DÉTERMINANTS, RECOMPOSITIONS, COMPLEXIFICATION

• L'allongement de l'espérance de vie modifie profondément les "temps" du cycle de vie. Les comportements conjugaux et familiaux, professionnels et de départ en retraite évoluent en réaction à un horizon temporel qui s'allonge, moins maîtrisable, plus incertain (Bessin, 1994; Kohli et al., 2002). On observe aujourd'hui un double phénomène qui sous-tend les parcours de vie au fil du vieillissement : une dé-standardisation (étapes moins chronologisées, plus flexibles, réversibles) et une désinstitutionnalisation (affaiblissement des institutions) (Cavalli, 2007). Par ailleurs, arrivent aux grands âges les générations du Baby-Boom qui ont des comportements et préférences différents de leurs aînées (Bonvalet et al., 2015). Ces parcours de vie diversifiés et plus complexes produisent une hétérogénéité des vécus aux grands âges en termes de relations (familiales, conjugales, intergénérationnelles), de retraite, de conditions de vie.

On observe ainsi des mutations familiales et conjugales. Divorces et séparations, remariages et cohabitations connaissent une forte croissance au-delà de 50 ans et l'étude des "Divorces gris" se développe (Brown et al. 2012). Mais on connaît encore mal leurs déterminants et leurs implications, selon le sexe (Bonnet et al. 2019) ou socialement, en termes de niveau de vie, co-résidence, bien-être, santé, transferts (monétaires ou en temps) et recompositions familiales (Brown et al., 2019; Vespa, 2012). On s'interroge sur la façon dont les choix conjugaux redessinent les rapports sociaux de genre et les liens entre membres d'une famille. Ils modifient potentiellement les formes de solidarité que prodiguent ou reçoivent les personnes vieillissantes, selon leur nature (transferts financiers, aide, soutien) ou leurs ancrages spatiaux (Chamahian et al., 2014). On s'interroge sur la manière dont l'évolution de ces rapports et liens s'articule avec les équilibres entre les solidarités familiales et publiques, via les systèmes de protection sociale, au fil des âges (Cox, 1995 ; Reil-Held, 2006 ; Guillemard, 2007 ; d'Albis et al., 2018).

On observe parallèlement des mutations dans les parcours professionnels et les comportements de passage à la retraite (Coile, 2015; Larsen et al., 2013). Les "fins de carrière" sont plus complexes. Elles dépendent des parcours et des dispositifs en place. Elles sont aussi liées aux relations entre les générations qui coexistent au travail et plus largement dans la sphère familiale et dans la société. Si l'on mise sur la transmission des savoirs et expériences de l'une à l'autre, certaines évolutions sociales, organisationnelles et technologiques peuvent creuser des fossés et isoler les plus anciens. On constate aussi des formes de mise en concurrence des générations (ex. dépenses publiques ou emplois) qui influent à leur tour sur les conditions du vieillissement.

Enfin, on observe une plus grande porosité des temps sociaux à ces âges qui questionne la manière dont le temps "libéré" de la retraite est utilisé (Sue, 1994) : en modifiant les activités au sein du ménage et auprès de la famille, en reprenant des études (Chamahian, 2013), en travaillant dans la continuité de sa carrière (Cardon, 2020), ou en reconversion (Chamahian, 2012; Jolivet, 2013), en s'investissant dans la vie sociale (Bickel, 2014; Prouteau et al., 2007). On s'interroge sur la manière dont ces engagements diffèrent selon le genre, le milieu professionnel, la situation économique et familiale, la santé ou le rapport au vieillissement.

Dans ce contexte, ces deux tables rondes s'intéresseront à ces parcours en évolution, à leurs déterminants et à leurs implications. On se demandera dans quelle mesure, et pour qui, ils affectent la fin de vie professionnelle et donnent de la consistance aux temps de la retraite, s'ils colorent les liens intergénérationnels et le vivre ensemble et s'ils modifient le regard porté par la société aux grands âges. •

• APPEL À PARTICIPATION AUX TABLES RONDES DE LA THÉMATIQUE 2 •

Les tables rondes permettront d'éclairer des questions telles que celles listées ci-dessous. Si vos travaux de recherche peuvent apporter des éléments de réponse, soumettez une proposition pour contribuer à ces tables rondes. Quelles sont les transformations contemporaines des relations familiales et conjugales aux grands-âges ? Vivrons-nous plus longtemps seuls ou entourés ? Quels en sont les facteurs ? Quelles en sont les implications sur les ressources et les relations au sein des familles, sur les conditions du vieillissement, les solidarités familiales et publiques ? Comment les transformations sociales et familiales modifient-elles les rapports entre générations, les représentations de la retraite, les comportements de départ en retraite ? Comment sont vécues les "fins de carrière" ? Dans quelle mesure la retraite, comme temps libéré, se traduit-elle en engagements sociaux, familiaux ou professionnels ? Quelles reconnaissances les retraités trouvent-ils ici ? Quelles ressources les individus vieillissants développent-ils pour s'adapter, maîtriser, s'ajuster aux transformations familiales, professionnelles, sociales ? Comment sont vécues les injonctions normatives qui traversent les âges (bien vieillir, vieillir actif, réussir son vieillissement) ? Ces tendances sont-elles source d'inégalités sociales, de genre ?...

Agree. 2018. Demography of aging and the family. in National Academies of Sciences Engineering, and Medicine, Future Directions for the Demography of Aging, Washington, DC, The National Academies Press. d'Albis, et al. 2018. Financing the consumption of the young and old in France". *PDR* 45(1):103-32. Bessin. 1994. La police des âges entre rigidité et flexibilité temporelles. *Temporalistes* 27:8-13. Bickel. 2014. La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. In Hummel et al. (dir.). *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, PUR. 207-226. Bonnet et al. 2019a. Gendered economic determinants of couple formation over 50 in France. Document de travail Insee. G2019/13 Brown et al. 2012. The gray divorce revolution: Rising divorce among middle-aged and older adults, 1990-2010. *The Journals of Gerontology. B, Psychological Sci & Social Sci*, 67(6). Brown et al. 2019. Repartnering following gray divorce: The roles of resources and constraints for women and men. *Demography* 56(2):503-23. Cardon. Emploi flexible et protection sociale. Les retraités des artistes intermittents du spectacle », *Revue Française de Socio-Économie*, 2020, Hors-Série:299-319. Cavalli. 2007. Modèles de parcours de vie et institutionnalisation. *Gerontologie et société* 123:55-69. Chamahian. 2012. La retraite à l'épreuve des retours à l'emploi. Le cas du Québec. In Tremblay (dir.). Temps sociaux et performance organisationnelle, Québec, Presses Universitaires du Québec. 181-197. Chamahian. 2013. Se former dans le temps de retraite. Analyse sociologique des parcours de vie en formation. *Retraite et Société* 65:83-100. Chamahian et al. 2014. Entre autonomie et dépendance à l'égard des proches. Quand l'aménagement du logement devient une affaire de famille. In Nowik et al. (dir.). *Viellir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. Paris. PUR. 151-166. Coile. 2015. Economic determinants of workers' retirement decisions. *Journal of Economic Surveys* 29(4):830-853. Cox et al. 1995. The connection between public transfers and private interfamily transfers. *Journal of Public Economics* 57(1):129-167. Guillemard. 2007. Une nouvelle solidarité entre les âges et les générations dans une société de longévité. PUF. Jolivet. 2013. Travailler après la retraite : réflexions autour du cumul emploi-retraite. *Retraite et Société* 65:39-58. Kohli et al. 2002. La fin de carrière et la transition vers la retraite. Les limites d'âge chronologiques sont-elles un anachronisme ? *Retraite et Société* 36:82-107. Larsen et al. 2013. To work, to retire - or both? Labor market activity after 60. *IZA Journal of European Labor Studies* 2(1):21. Prouteau et al. 2007. La participation associative et le bénévolat des seniors. *Retraite et Société* 50:158-89. Reil-Held. 2006. Crowding out or crowding in? Public and private transfers in Germany". *EJP* 22(3):263-280. Seltzer. 2019. Family change and changing family demography. *Demography* 56(2):405-26. Sue. 1994. Temps et ordre social. Paris PUF.

Coordonnée par Frédéric Balard (Université de Lorraine) et Karine Pérès (Inserm)

VULNÉRABILITÉ OU FRAGILITÉ DES PLUS ÂGÉS : ENTRE CAPACITÉS DE RÉSILIENCE ET RISQUES ACCRUS DE PERTE D'AUTONOMIE

• Voilà maintenant plus de trente ans (Vaupel 1988, Rockwood et al., 1994) que la "fragilité", terme issu du langage courant, s'est développée dans le champ gériatrique. Devenue une notion quasi incontournable, sa définition et ses mesures (Rockwood et al. 2005) ont fait l'objet de multiples travaux, allant d'une lecture très biologique (Fried et al. 2001, Clegg et al. 2013) à des acceptions plus larges visant soit à articuler la fragilité biologique à ses conséquences sociales, soit à proposer une vision élargie du concept incluant des dimensions culturelles et sociales (Balard et al. 2013) au risque parfois d'essentialiser et de réifier les personnes âgées en faisant de la fragilité un « temps de la vie » incontournable du grand âge (Lalive d'Epinay et al. 2007). Certains auteurs (Faya Robles 2021) considèrent à ce titre que la notion de fragilité participe à façonner les lectures de la sénescence et à bouleverser la distinction entre *normal* et *pathologique* pour devenir un critère de classification des personnes âgées.

Au-delà d'un élément de caractérisation du vieillissement et de la longévité, la fragilité a pu être mobilisée en tant qu'outil clinique (Rockwood et al. 2005b, Hoogendijk et al. 2019) et de *screenage* (Searle et al. 2008) des populations âgées afin de permettre une meilleure prise en charge gériatrique (Morley et al. 2013) mais également pour conceptualiser, décrire et anticiper des trajectoires de vieillissement (Yashin et al. 1997). Dans cette optique, le développement de différents index de fragilité (Cesari et al. 2014) a également pu être mobilisé dans le cadre de programmes de santé publique (Morley et al. 2013) visant à anticiper et prévenir la perte d'autonomie (Bertillot et al. 2016) comme le programme Paerpa (Teixeira, 2015).

Ces concepts, approches et outils s'imposent plus que jamais dans les recherches et les débats, alors que la crise sanitaire du COVID-19 a exacerbé la vulnérabilité des plus âgés.

En effet, face aux crises sanitaires, les personnes âgées figurent parmi les plus à risque. Comme l'avaient déjà fait la canicule de 2003, et d'autres épisodes de moindre ampleur, le COVID-19 a très largement touché les plus âgés. Leurs caractéristiques physiologiques, médicales, psychologiques, sociales et celles liées à leur environnement peuvent en effet les rendre plus vulnérables. Les comorbidités, l'isolement social, la fragilité, le fait de dépendre d'une tierce personne pour faire face au quotidien dans un environnement devenu hermétique au monde extérieur, sans compter la baisse des repères et stimulations physiques, cognitives et sociales sont autant de contextes potentiellement défavorables pour les plus fragiles.

Pourtant, certains travaux suggèrent aussi que les personnes âgées auraient présenté durant cette crise de meilleures capacités de résilience que les plus jeunes, ayant des niveaux de dépression et d'anxiété largement plus faibles par exemple. En outre, les personnes les plus actives, les plus engagées dans la vie sociale sont également celles qui se sont retrouvées les plus entravées dans leur quotidien et donc potentiellement les plus en difficulté et en souffrance face à ce "séisme", tandis que d'autres déjà confinées dans leur milieu de vie par une santé précaire (physique ou cognitive) pourraient ne pas avoir vécu cette période de manière aussi négative et délétère.

L'objectif des tables rondes de cette thématique est de croiser les regards disciplinaires sur les définitions et les usages et les mesures de la fragilité pour en saisir les contours, les apports et limites mais aussi ses proximités et différences avec d'autres notions telles que la vulnérabilité (Bungener 2004) ou la précarité (Becuwe et al. 2014) dans l'âge avancé. Nous nous intéresserons aux travaux explorant les fragilités/vulnérabilités des âgés sous divers angles, et notamment face à l'épidémie de Covid-19. •

• APPEL À PARTICIPATION AUX TABLES RONDES DE LA THÉMATIQUE 3 •

Les tables rondes permettront d'éclairer des questions telles que celles listées ci-dessous. Si vos travaux de recherche peuvent apporter des éléments de réponse, soumettez une proposition pour contribuer à ces tables rondes. Quels ont été les usages et l'utilité des concepts puis des index de la fragilité ? Comment les concepts de vulnérabilité, précarité et fragilité s'articulent-ils ? Qu'ont-ils apporté à la connaissance sur les conditions de vie et les besoins des plus âgés ? Qu'ont-ils révélé de l'organisation sociale dans le contexte de vieillissement des populations ; que disent-ils de l'(in)adaptation de l'environnement et des ressources médico-sociales ? Comment sont-ils mobilisables pour améliorer les conditions de (fin) de vie dans nos sociétés ? Quels sont les facteurs de risque ou facteurs protecteurs dans un contexte épidémique majeur tel que celui du Covid-19 ?...

Balard, et al. 2011. Les fragilités vécues et ressenties par les personnes âgées. *Les cahiers de l'année gériatrique* 3(1):39-42. Becuwe et al. 2014. Fragilité sociale des personnes âgées du Nord: entre vieillissement, précarité et dépendance. Bertillot et al. 2016. Quand la «fragilité» des personnes âgées devient un motif d'action publique. *RFAS* (4):107-28. Bungener. 2004. Canicule estivale : la triple vulnérabilité des personnes âgées. *Mouvements* (2):75-82. Cesari et al. 2014. The frailty phenotype and the frailty index: different instruments for different purposes. *Age and ageing* 43(1):10-12. Clegg et al. 2013. Frailty in elderly people. *The Lancet* 381(9868):752-62. D'Epinay et al. 2007. *Les années fragiles: la vie au-delà de quatre-vingts ans*. Presses Université Laval. Fried et al. 2001. Frailty in older adults: evidence for a phenotype. *The Journals of Gerontology A: Biological Sci and Medical Sci* 56(3):M146-M157. Hoogendijk et al. 2019. Frailty: implications for clinical practice and public health. *The Lancet* 394(10206):1365-75. Morley et al. 2013. Frailty consensus: a call to action. *J American Medical Association* 14(6):392-97. Rockwood et al. 1994. Frailty in elderly people: an evolving concept. *CMAJ* 150(4):489. Rockwood et al. 2005a. A global clinical measure of fitness and frailty in elderly people. *CMAJ* 173(5):489-95. Rockwood 2005b. What would make a definition of frailty successful? *Age and ageing* 34(5):432-34. Searle et al. 2008. A standard procedure for creating a frailty index. *BMC geriatrics* 8(1):1-10. Teixeira. 2015. Le repérage de la fragilité, un élément central du projet PAERPA: forces et faiblesses. *NPG* 15(87):134-37. Vaupel. 1988. Inherited frailty and longevity. *Demography* 25(2):277-87. Vespa. 2012. Union formation in later life: Economic determinants of cohabitation and remarriage among older adults. *Demography* 49(3):1103-25.

Coordonnée par Valentin Berthou (Mire / Drees) et Ludovic Saint-Bauzel (Sorbonne Université)

VEILLISSEMENT, INNOVATION, TECHNOLOGIE : ÉCUEILS ET PROMESSES

• Avec l'accroissement du nombre de personnes âgées, se sont développées une *silver économie* et des "*silver techs*", dotées de moyens financiers importants. Il s'est agi de concevoir des dispositifs sociotechniques pour pallier le déclin fonctionnel lié à l'avancée en âge. Mais de nombreuses tentatives de production ou commercialisation de ces technologies ont échoué. Ce constat d'échec impose une réflexion sur les processus de conception. Plusieurs pistes méritent d'être explorées.

Il faut interroger les lieux et acteurs de production, plus divers que par le passé. Historiquement, issues de la recherche universitaire, les *silver techs* viennent aujourd'hui aussi des entreprises, des organisations en prise directe avec des institutions du *care* ou des lieux à modèle "centré utilisateur" tels que les *Living Labs*, avec un rôle croissant d'associations d'utilisateurs. Ces nouveaux environnements et leurs canevas organisationnels réinterrogent divers aspects de la conception : place des usagers, champs d'application, accès aux innovations, méthodologies, évaluation, etc. Cette nouvelle structuration et la diversification des acteurs invitent à en analyser les apports et sources de difficultés.

Il faut ensuite interroger les logiques de conception et leurs temporalités. On identifie un premier décalage entre les temporalités du monde de la recherche (et développement) et les processus accélérés auxquelles sont soumises les innovations. L'immédiateté se trouve aussi en décalage avec les temps sociaux alors que l'accroissement de l'espérance de vie invite à penser sur le long terme la constitution même des technologies : durabilité, caractère évolutif, permanence des usages...

Il faut encore interroger sur ce que veut dire produire de l'innovation technologique pour les personnes âgées ; une population mal connue alors qu'elle est de plus en plus hétérogène, parfois soumise à des stéréotypes en matière de besoins et d'usages technologiques.

On identifie ici un autre décalage temporel, générationnel, quand la production technologique, portée par de "jeunes" ingénieurs, doit s'accorder aux demandes de plus âgé-e-s ou de leurs aidant-e-s. On identifie encore la difficulté de s'intéresser à un temps particulier du cycle de vie. Le vieillissement est un processus d'acceptation de limites qui évoluent, et de l'arrivée d'une fin : il entraîne une modification des aspirations et/ou des pratiques avec le temps pour un même besoin.

Il faut enfin interroger l'articulation des expertises nécessaires pour cibler la demande, assurer l'adéquation de la conception au quotidien des usagers, évaluer le fonctionnement et le bénéfice ; évaluer notamment le bénéfice d'une stratégie d'innovations "sur mesure" au regard de celle misant sur les innovations "sur étagère" ; évaluer alors la transférabilité des technologies d'un usage à un autre, d'un groupe d'usagers à un autre...

C'est un travail interdisciplinaire qui permet de contextualiser les spécificités des *silver techs* pour limiter les échecs d'appropriation et d'usage. Outre l'éclairage sur les besoins, il doit permettre aussi de saisir l'image que donne le besoin d'assistance technologique ; poser un regard éthique sur le caractère potentiellement contraignant, intrusif des technologies notamment lorsque la demande émane des proches et non de la personne.

Les deux tables rondes de cette thématique s'intéresseront ainsi aux promesses à tenir dans le champ. Elles pourront cibler une phase particulière de la formalisation des technologies ; s'intéresser aux spécificités d'une population âgée mal connue avec des besoins, ressources et (in)capacités évolutifs ; se pencher sur les implications des *silver techs* pour les usagers et pour la société (diffusion, accès, inégalités). Ces deux tables rondes interrogeront la place de l'interdisciplinarité pour favoriser le succès des innovations comme pour identifier les sources d'échec. •

• APPEL À PARTICIPATION AUX TABLES RONDES DE LA THÉMATIQUE 4 •

Les tables rondes permettront d'éclairer des questions telles que celles listées ci-dessous. Si vos travaux de recherche peuvent apporter des éléments de réponse, soumettez une proposition pour contribuer à ces tables rondes. Dans quelle mesure l'innovation technologique dédiée au vieillissement constitue-t-elle une spécificité ? Que veut dire produire de l'innovation technologique pour les personnes vieillissantes ? Qu'a apporté la diversification des lieux et acteurs de conception ? Comment l'innovation technologique articule-t-elle les temporalités différentes ? Comment prendre le temps d'interroger l'appropriation des technologies par des personnes aux parcours divers ? Quel regard est posé sur les implications des technologies dans la vie quotidienne des usagers, dans la société ? Comment articuler les expertises ? Comment permettre l'interdisciplinarité et la co-construction d'innovations ?...

Coordonnée par Sabrina Aouici (CNAV) et Florence Jusot (Université Paris-Dauphine)

SOUTIENS ET SOLIDARITÉS : SUR QUI ET SUR QUOI COMPTER EN VIEILLISSANT ?

• La question des soutiens dans la vieillesse a fait l'objet de nombreux travaux que ce soit à travers l'étude des réseaux formels et informels des personnes âgées, l'étude de l'aide au sein des familles et des couples âgés ou encore celle de la solitude et de l'isolement. La question des soutiens croise celle de la construction des liens et solidarités entre les aînés et les plus jeunes dans des sociétés en évolution.

Le réseau et la socialisation des personnes participent à leur qualité de vie. Or la probabilité de vivre moins entouré-e, voire seul-e, s'accroît avec l'âge (éloignement des enfants, veuvage, décès de proches), tout comme le déclin fonctionnel qui peut limiter les relations sociales. La diminution des liens ou la solitude ne sont pas toujours associées à un isolement et un réseau n'empêche pas le sentiment d'isolement. Mais la perte de contact peut fragiliser les personnes en accentuant des vulnérabilités (précarité socioéconomique, problèmes de santé, perte d'autonomie) et ce d'autant plus dans un contexte de crise telle que celle du COVID-19.

Par ailleurs, les fragilités et inégalités peuvent s'accroître avec l'avancée en âge sous l'effet de transformations sociales, parfois mal maîtrisées par les générations anciennes. Les progrès techniques ont ainsi modifié les outils de communication, dématérialisé les services publics ou l'accès aux soins et services, exposant nombre de personnes âgées à des formes de désocialisation, de renoncements aux soins ou prestations (ex. exclusion numérique). La diminution des liens sociaux, le sentiment d'isolement ou d'exclusion, et le besoin d'aide peuvent s'accroître en raison de ces transformations. En tant que soutien mobilisable, le réseau familial constitue un pilier de l'accompagnement de la perte d'autonomie, articulé avec les dispositifs de protection sociale. Les liens filiaux observés aux grands âges résultent des parcours et des formes d'échanges entre générations tout au long de la vie.

La relation d'aide vers les plus âgés repose finalement sur ces liens ; elle les transforme en revêtant une forme de "dépendance", qui est souvent redoutée. Il en ressort des différences dans la propension des parents à demander de l'aide et celle des enfants à aider.

Il est difficile d'anticiper les comportements des générations futures, mais on peut explorer les diverses stratégies de recours aux proches pour prévenir ou accompagner la dépendance ; articuler les soutiens formels et informels ; accéder aux droits, aux soins, aux ressources du territoire ; préserver les liens et maintenir des sociabilités électives. On s'interroge sur les comportements des générations vieillissantes vis-à-vis du *risque dépendance* auquel elles sont exposées, et les souhaits et choix de prise en charge.

Cette problématique questionne plus largement les rapports intergénérationnels. L'allongement de l'espérance de vie et la diversité des parcours sont susceptibles de modifier à l'avenir les temporalités et disponibilités de ces soutiens : il est important d'en comprendre les implications pour anticiper les ressources sur lesquelles les plus âgées devront ou souhaiteront compter.

Ces deux tables rondes s'intéresseront ainsi aux rapports intergénérationnels dans la vieillesse et à la manière dont ils jouent sur les soutiens mobilisables aux grands âges, et ce au prisme des inégalités socioéconomiques, de santé, de genre ou encore territoriales. Il s'agira d'examiner les diverses formes de soutiens et d'échanges pour en éclairer les facteurs et les implications sur les besoins et les ressources. En filigrane, se posera la question du non-recours, qui amènera à analyser les choix et inégalités d'accès aux diverses ressources, de recours effectif à ces ressources et, plus largement, à s'interroger sur les inégalités dans la conservation des sociabilités dans la perte d'autonomie. •

• APPEL À PARTICIPATION AUX TABLES RONDES DE LA THÉMATIQUE 5 •

Les tables rondes permettront d'éclairer des questions telles que celles listées ci-dessous. Si vos travaux de recherche peuvent apporter des éléments de réponse, soumettez une proposition pour contribuer à ces tables rondes. Comment les rapports intergénérationnels interviennent-ils dans les pratiques des personnes âgées (soutien dans l'accès et le recours aux services) ? Comment le rapport d'aide se construit-il ? Que disent les inégalités en matière de soutiens intergénérationnels des différences de parcours de vie ? Comment les liens sociaux interfèrent-ils dans le recours aux dispositifs, et l'alternative maintien à domicile / institutionnalisation ? Quels sont les comportements des parents en matière de recours à l'aide de leurs enfants, leur rapport au "risque dépendance" ? Quelles sont les inégalités face aux choix de vie et de prises en charge ? Quels sont les systèmes de protection sociale qui permettent aux individus de faire le meilleur choix ? Comment se distribuent les soutiens aux parents âgés au sein d'une fratrie ? Certains contextes culturels modifient-ils les rapports intergénérationnels, la manière de mobiliser les réseaux formels et informels et les recours de soins et les modes de vie des personnes âgées ? Quels contextes (ex. protection sociale) permettent de préserver les sociabilités ?...

